

Règlement

*Le chant des oiseaux et des insectes transmettent sans paroles la loi de l'univers.
Les couleurs des fleurs et des feuilles enseignent sans écrits la vérité du monde.*

Hong Zicheng

L'équipement

L'accueil est réalisé **par tous les temps**. Pour que votre enfant puisse pleinement profiter de ce moment en nature, nous vous rendons attentifs à l'efficacité de son équipement et à l'importance de l'aisance dans ses mouvements. Soyez indulgents, l'enfant rentrera certainement avec les habits sales (terre, boue, herbes, etc).

Afin de pouvoir réguler la chaleur corporelle, la **technique en couches d'oignon** reste la plus pertinente. L'enfant peut enlever ou ajouter des couches selon la saison, la météo et ses besoins. Ajouter également une **couche supplémentaire dans le sac à dos** est toujours judicieux. Il est donc important que votre enfant ait un sac à dos pour transporter ses vêtements non portés.

En temps de pluie, une **veste et un pantalon imperméables** permettront à votre enfant d'apprécier l'activité sans se soucier de l'humidité. Pensez également à toujours lui laisser dans son sac à dos des **habits de rechange bien fermés dans un sac en plastique** (chaussettes, slip, leggings ou training par exemple).

Les **chaussures doivent être robustes, fermées et imperméables** : de bonnes baskets, des bottes en cas de pluie, des bottes d'hiver fourrées et imperméables.

La **casquette** est de mise pour les journées chaudes et ensoleillées et un bon **bonnet** permet de limiter la perte de chaleur par la tête par temps froid et humide. Des **gants** ainsi qu'une autre paire **en réserve** dans le sac à dos sont importants pour lutter efficacement contre le froid.

Les protections

Les **tiques** sont présentes dans notre région et sur une longue période de l'année. Nous conseillons vivement d'habiller votre enfant avec des **vêtements longs**, des chaussettes hautes et d'**appliquer un répulsif avant chaque atelier**, quelle que soit la saison. Les parents sont également responsables de vérifier leur enfant après chaque sortie. La Clairière décline toute responsabilité en cas de morsure.

En outre, l'application de la **crème solaire** est de la responsabilité des parents. Il est toutefois possible de laisser vos produits attitrés auprès des éducatrices, le temps du semestre.

Pensez au petit paquet de mouchoirs glissé dans le sac à dos, cela permet à l'enfant de pouvoir exercer son autonomie.

L'équipe éducative ne prend pas la responsabilité des vêtements et du matériel personnels de chaque enfant. Pour éviter une perte ou une casse, les objets tels que bijoux ou jeux seront plus en sécurité auprès des parents durant l'atelier.

La propreté

L'enfant en phase d'autonomie concernant sa propreté aura toujours dans son sac à dos une **réserve de couches** ainsi qu'un **sac en plastique** permettant de retourner de manière hygiénique sa linge usagée à la maison. Des habits de rechanges dans un sac en plastique sont impératifs en cas d'accident.

Les collations

Durant l'accueil, une petite collation saine est **prévue** (comprise dans les frais d'inscription). C'est à partir de la cueillette de fruits et légumes du domaine qu'elle sera en partie élaborée. La préparation de la collation peut faire l'objet d'un atelier avec les enfants, selon le projet de l'éducatrice.

En boisson, l'enfant sortira de son sac à dos **sa propre gourde d'eau**. Une infusion chaude avec les plantes cueillies au domaine sera proposée par temps froid et/ou humide.

Les intolérances et les allergies sont à signaler dans la rubrique « Maladies chroniques, allergies, régimes alimentaires,... » de la première page du formulaire d'inscription.

La familiarisation

Un nouveau lieu implique de nouveaux repères à trouver pour l'enfant. Il est donc évident de pouvoir apprivoiser avec lui les lieux avant le début du semestre. Sur votre demande, une première rencontre sera définie.

Une période de transition est parfois nécessaire pour que l'enfant puisse évoluer sereinement dans son nouvel environnement et se familiariser avec les personnes qui l'accompagnent, raison pour laquelle, il vous est possible de faire un bout de chemin avec lui, sans toutefois atteindre le domaine de la Clairière, et ce uniquement les 3-4 premiers ateliers.

C'est en étroite collaboration avec vous que l'éducatrice pourra aider votre enfant à « faire le pas vers l'extérieur ».

La situation du domaine

Les ateliers pour les groupes de jeux en nature se déroulent sur le **merveilleux domaine privé** reconnu en agriculture biologique d'une famille chalaisarde qui se situe à flanc de coteau, sur la route du Fuidjou, nommé la Clairière.

L'aménagement harmonieux d'un verger, d'une vigne, des différents espaces pour les plantes aromatiques, d'un potager, d'un rucher, de prairies écologiques, d'étangs et de la forêt offre à l'enfant un lieu ressourçant et où l'apprentissage y est ainsi facilité. Cet environnement des plus respectueux de la nature permet d'éveiller en lui l'amour et le respect de ce joyeux vivant qui l'entoure.

Il est sûr que ce lieu un peu retiré interpelle et attise de la curiosité. **Pour toute visite, nous vous laissons donc le soin de nous contacter au préalable.** Nous nous ferons le plaisir de vous rencontrer et de vous faire visiter le domaine et de répondre à chacune de vos questions.

Une journée porte-ouverte est également organisée annuellement.

Nous vous remercions d'avance de votre respectueuse compréhension.

Le lieu de rendez-vous

Afin de préserver la tranquillité de tous les êtres vivants de La Clairière et l'intimité de la famille qui y habite, le lieu de rendez-vous est donné **en dehors du domaine**. Le parking se situant en face de la station-service Zermatten est un point stratégique de rendez-vous. Il se situe en effet à l'entrée Est du village et à deux pas de l'arrêt de bus « Les Zittes ». Une petite balade d'approche d'au moins 10 minutes permettra ensuite à l'enfant de s'imprégner de ce qui l'entoure afin de quitter sa famille en douceur et d'accueillir la générosité de la nature de la Clairière.

Le parent ou la personne responsable de l'enfant reviendra à ce même lieu de rendez-vous à la fin de l'atelier.

Le calendrier et les horaires d'accueil en nature

Accueil par demi-journée le lundi, le mardi et le mercredi après-midi de 14h à 16h30.

Afin de rendre les moments de transition avec les différentes familles les plus agréables possibles, nous vous remercions d'avance de bien vouloir respecter ces horaires.

Les semestres sont ponctués d'une pause hivernale ainsi que d'une pause estivale. Des ateliers ponctuels sont également proposés durant le mois de juillet. Nous vous laissons le soin de consulter la rubrique « Calendrier » de la page d'accueil de notre site internet.

Le tarif

L'accueil à la demi-journée (2h30) coûte CHF 25.-. La collation est comprise dans ce prix.

L'inscription se fait par semestre et selon les conditions mentionnées dans le formulaire d'inscription.

L'enfant peut être admis en cours de semestre selon les places disponibles.

L'assurance RC et accident

La Clairière est souscrite à une assurance RC entreprise qui couvre la durée de l'atelier. Comme mentionnée dans les conditions du formulaire d'inscription, chaque enfant doit être détenteur d'une assurance RC privée. Le risque zéro n'existant pas, ni en forêt, l'enfant doit être également couvert en cas d'accident et de maladie.

La Clairière décline toute responsabilité en cas d'endommagement, de perte de matériel ou d'accident.

Merci de votre compréhension.

Juin 2024

L'équipe éducative de la Clairière

La Nature fait toujours selon les conditions dont elle dispose, et autant que possible, les choses les plus belles et les meilleures.

Aristote